

LACOURTE RAQUIN TATAR

AVOCATS

COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, LE 07 OCTOBRE 2020

LACOURTE RAQUIN TATAR A CONSEILLÉ LE GROUPE PIERRE FABRE DANS LE CADRE DU SALE & LEASE BACK CONCLU AVEC ATLAND VOISIN DE SON CENTRE D'INNOVATION INSTALLÉ À TOULOUSE SUR LE CAMPUS ONCOPOLE-SANTÉ DU FUTUR

Lacourte Raquin Tatar a conseillé le groupe Pierre Fabre, 2ème groupe pharmaceutique privé français, et 2ème laboratoire dermo-cosmétique mondial, dans le cadre du *sale & lease back* de son centre d'innovation de 44.000 m², situé à Toulouse au sein du campus Oncopole-Santé du futur.

L'immeuble de 44.000 m², à l'architecture emblématique, conçu par l'architecte Roger Taillibert est situé au sein de l'Oncopole de Toulouse, issu de la reconversion de l'ancien site des usines AZF.

Pierre Fabre s'est engagé dans la durée en concluant un bail de 12 ans comprenant une période ferme jusqu'en 2029.

Lacourte Raquin Tatar a conseillé le Groupe Pierre Fabre avec une équipe composée de Irène Cottaris (associée Opérations Immobilières), Arthur Lasfargue et Camille Laparade (avocats collaborateurs).

A propos de LACOURTE RAQUIN TATAR - www.lacourte.com

Lacourte Raquin Tatar devient un cabinet d'avocats d'affaires *leader* dans ses domaines d'intervention : les fusions-acquisitions, l'immobilier et la fiscalité. Autour de ces expertises, le cabinet dispose de compétences reconnues en droit public, en urbanisme, en financement, réglementation financière et gestion d'actifs et en contentieux.

Au 18 septembre 2020 le cabinet compte 60 avocats dont 17 associés et 3 *counsels*.

Contacts presse :

Marouane Nokri

m.nokri@eliott-markus.com

+33 1 53 41 41 98